3.3 PROMOTION MESSIEURS

24 et 25 mai 2025 au Golf de Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, les inscriptions seront ouvertes le 1^{er} mars et seront prises en compte dans l'ordre suivant :

- 1. L'ordre du mérite 2024 des Clubs messieurs
- 2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les Clubs ne figurant pas au Mérite des Clubs messieurs.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4ème Division.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droit d'inscription : 210 € par équipe.

Forfait : voir § 1.3.1.b.ii du Vademecum fédéral

COMITE DE L'EPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux Clubs montant en 4ème Division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.